

Commune de Saint Alban de Montbel

Compte rendu du conseil municipal du 3 avril 2019 à 20 H

Mme le Maire Annick CHEVALIER, présidente de séance.
Mme Annick POUPENEY, secrétaire de séance

Membres présents :

Mme Annick CHEVALIER, Maire	M. Benjamin BARDON
M. Henri GRIMONET, Adjoint	M. Patrick NOEL-LARDIN
Mme Annick POUPENEY	M. Jean SZLAPKA
M. Bernard-Paul EMINET	M. Luc LEGER, Adjoint
M. Paul MERCY	

Membres absents et excusés et pouvoirs :

Mme Audrey SCHNEIDER (pouvoir à M. Luc LEGER),
M. Géraud RENAUDIN (pouvoir à Mme Annick POUPENEY)
M. Sylvain DURET (pouvoir à M. Henri GRIMONET)
Mme Catherine SENFT (pouvoir à M. Bernard-Paul EMINET)

Ordre du jour :

- Délibération pour subvention ADMR de NOVALAISE
- Délibération pour demande de subvention pour le réaménagement de l'escalier
- Délibération pour approbation du compte de gestion 2018
- Compte administratif 2018
- Délibération pour vote des taux d'imposition 2019
- Budget primitif 2019
- Questions diverses

Début de la séance à 20 h15

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 février 2019.

Une abstention : M. Paul MERCY

- 1 - Délibération pour subvention ADMR de NOVALAISE

Comme chaque année l'ADMR de Novalaisé demande à chaque commune adhérente une subvention pour ses interventions auprès des habitants.

En 2018, l'ADMR a réalisé 1290 heures d'intervention sur la commune de St Alban de Montbel pour un montant de 1 678 €.

Madame Le Maire soumet la délibération pour 1 678€ au vote.

Délibération votée à l'unanimité.

- **2 – Délibération pour demande de subvention pour le réaménagement de l'escalier**

Pour le réaménagement de l'escalier reliant la zone commerciale de St Alban de Montbel au centre bourg, la commune va déposer des demandes de subvention auprès de l'Etat (DETR) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Délibération votée à l'unanimité.

- **3 – Délibération pour approbation du compte de gestion 2018**

Madame Le Maire fait une présentation budgétaire au conseil et retrace la préparation et l'exécution des budgets communaux.

Approbation du compte de gestion de la Trésorière pour l'année 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	523 257,35	431 865,91
DEPENSES	404 849,55	349 437,13
RESULTAT DE L'EXERCICE		
Excédent	118 407,80	82 428,78
Déficit		

Restes à réaliser en investissement 227 645,79 €

Délibération votée à l'unanimité.

- **4 – Compte Administratif 2018**

Présentation du résultat budgétaire

Etat des opérations 2018

Présentation du compte administratif 2018, affectation du résultat.

Section fonctionnement	Dépenses : 349 437,13 € Recettes : 869 540,32 €
Section investissement	Dépenses : 632 495,34 € Recettes : 532 560,46€

Vote du compte administratif pour 2018.

Mme le Maire sort de la salle du conseil conformément à la loi.

Annick POUPENEY – 3ème adjoint – préside alors le vote.

Compte administratif voté à l'unanimité.

- **5 - Délibération pour vote des taux d'imposition 2019**

Ce vote contient le volet concernant l'ajustement prévisionnel des taux d'imposition.

Pour rappel les taux appliqués suite au vote du conseil du 3 avril 2017

	2017	2016 pour rappel
Taxe d'habitation	9,40 %	8,78 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	19,20 %	17,94 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	53,03 %	49,56 %
Cotisation foncière des entreprises	0 %	0%

La commission des finances a proposé que les taux d'imposition ne soient pas augmentés en 2019, comme en 2018.

Madame le maire demande au conseil de valider la décision de la commission des finances.

Délibération pour le maintien des taux d'imposition 2017 voté à l'unanimité

- **6 - Budget primitif 2019**

Madame Le Maire présente l'affectation du résultat d'exploitation 2018

Investissements : 127 710,91 €

Fonctionnement : 520 103,19 €

Madame le Maire présente au conseil municipal, l'articulation budgétaire du BP 2019 ainsi que le tableau des opérations d'investissement pour 2019.

Fonctionnement	846 763,31€
Investissement	974 258,30 €
Total du Budget	1 821 021,61 €

Vote du budget primitif 2019 :

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Mme Le Maire annonce la participation de la commune à la chasse aux œufs organisée par la Tirelire des St Albambins, dimanche 7 avril 2019.

Madame Le Maire annonce que la place du village (Cœur de Village) est ré-ouverte à la circulation depuis lundi 1^{er} avril 2019 et que la signalétique va être mise en place pour matérialiser le sens de circulation, une place handicapé, les arrêts minutes...

Fin du conseil municipal à 21 H 45.

Annick POUPENEY
Secrétaire de séance

Annick CHEVALIER
Président de séance

